

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 30 novembre 2020

DÉLIBÉRATION n°2020-71

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 30 novembre 2020, sur convocation du Président de l'université adressée le vendredi 18 novembre 2020.

Point de l'ordre du jour :

1.1. Élection du Président de l'université de Tours

.....

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
Vu les statuts de l'université de Tours, notamment son article 10 ;
Vu les décisions n°DAJP/2020-120 à DAJP/2020-122 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université de Tours ;
Vu les décisions n°DAJP/2020-529 à DAJP/2020-540 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'université de Tours ;
Vu la délibération n°2020-70 du conseil d'administration en date du 16 novembre 2020 portant élection des personnalités extérieures désignées *intuitu personae* ;
Vu la candidature en date du 26 novembre 2020 de M. Arnaud GIACOMETTI ;
Vu la candidature en date du 27 novembre 2020 de Mme Claude OPHÈLE ;

Exposé de la décision :

Suite aux élections étudiantes des 4 et 5 mars 2020, aux élections professionnelles du 15 octobre 2020 et à la désignation des personnalités extérieures le 16 novembre 2020, le conseil d'administration est appelé à élire le Président de l'université de Tours.

Conformément à l'article L. 712-2 du Code de l'éducation, il est procédé à cette élection à la majorité absolue des membres (présents, représentés, absents).

Résultat du scrutin :

➤ **1^{er} tour**

| | | | |
|---|----|----------------------|---------|
| Nombre de membres constituant le conseil : | 36 | | |
| Quorum : | 18 | M. Arnaud GIACOMETTI | 17 voix |
| Nombre de personnes présentes et représentées : | 36 | | |
| Majorité absolue requise : | 19 | | |
| Blancs : | 7 | Mme Claude OPHÈLE | 12 voix |
| Suffrages exprimés : | 32 | | |

Aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

➤ 2^{ème} tour

| | | |
|---|----|------------------------------|
| Nombre de membres constituant le conseil : | 36 | |
| Quorum : | 18 | M. Arnaud GIACOMETTI 21 voix |
| Nombre de personnes présentes et représentées : | 36 | |
| Majorité absolue requise : | 19 | |
| Blancs : | 4 | Mme Claude OPHÈLE 11 voix |
| Suffrages exprimés : | 32 | |

En conséquence, M. Arnaud GIACOMETTI est proclamé Président de l'université de Tours.

Pièces jointes :

- Professions de foi des candidats

Fait à Tours, le 30 novembre 2020

Le Président,

Philippe VENDRIX

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 30/11/2020

Transmise au Recteur le : 30/11/2020